

Autrefois...

Villeneuve
au
Chemin

Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore aubois

Six ans déjà...

« Ce bulletin... est l'organe d'une société folklorique toute neuve qui s'est créée récemment dans les milieux de l'enseignement. L'école est ce petit foyer intellectuel dont le rayonnement dépasse le cadre de l'instruction des enfants, et c'est là qu'est née l'idée de grouper et de coordonner des efforts dispersés. »

Ainsi se présentait à ses lecteurs, en 1958, le bulletin numéro un de la Revue du Folklore de l'Aube qui disait aussi :

« La Société de Folklore aubois n'est pas un cercle fermé réservé aux instituteurs et aux professeurs... l'association est largement ouverte et elle fait appel à toutes les bonnes volontés. »

C'est dans la petite école de Villeneuve-au-Chemin que s'est renoué le dialogue entre « ceux de l'enseignement » et d'autres personnes de bonne volonté, liés par le même respect et le même amour des choses du passé.

Une jeune institutrice, Mademoiselle Gervilliers, avait l'intention d'accueillir en fin d'année scolaire, avec ses élèves, les enfants de l'école avec laquelle ils avaient, toute l'année, entretenu une correspondance régulière.

Maitresse et élèves désiraient recevoir aussi dignement que possible leurs correspondants et avaient eu l'idée, entre autres, de leur offrir quelques danses typiquement champenoises ce qui les amena à solliciter du Service Jeunesse et Sports de l'Aube, aide et conseils.

Toujours enthousiaste lorsqu'il s'agit de folklore, et malgré les soucis de sa profession, Monsieur Gilbert ROY accepta très vite de s'en aller passer quelques soirées à Villeneuve pour faire profiter de ses conseils nos folkloristes en herbe.

Il ne s'agissait que de quelques séances d'apprentissage de pas simples. L'affaire n'était donc pas pour aller bien loin.

Et pourtant...

Afin de confirmer l'authenticité de la présentation, il était indispensable qu'on cherche s'il ne restait pas, au fond de quelque armoire, un ou deux vieux bonnets. ... On en trouva trente deux.

Un mot, lancé en patois, amena de la part des enfants, une vive discussion.

C'était donc le moment d'employer le magnétophone, capable d'enregistrer, bien mieux et plus vite que la plume, toutes les conversations : légendes, jeux, comptines et rondes, et Monsieur Roy vit avec satisfaction les rôles s'inverser et les enfants réapprendre au maître ce que celui-ci était venu leur enseigner.

Ce fut aussi le doigt dans l'engrenage. Monsieur le Maire, Monsieur le Curé, le maréchal, le bourrelier, les habitants âgés, les plus jeunes, sans trop y croire, entrèrent dans la ronde.

Et Monsieur Roy ne put que suivre, écouter, recueillir, être heureux de ces contacts avec tout un village qui acceptait, avec lui, de revivre sa vie d'il y a plus de 50 ans.

Voilà le pourquoi des expositions, à Villeneuve d'abord, à Troyes ensuite, à l'Hôtel Vauluisant.

Et c'est ce qui explique que ce numéro trois de la *Revue du Folklore aubois* soit consacré entièrement aux objets, aux coutumes, aux légendes de Villeneuve-au-Chemin.

Les labours

LES AUBUES

Les aubues (ou erbues) sont des terres légères et maigres dans lesquelles la culture du blé se faisait à deux soles, c'est-à-dire une année sur deux, en alternance avec une jachère. Autrefois on pratiquait fréquemment à la fin de la moisson un labour « en planches » c'est-à-dire sans sillons qui déchaumait à environ 5/6 cm de la surface. Puis à l'entrée de l'hiver, on recassait les mottes par un labour qui s'effectuait en ados d'une profondeur moyenne de 15 à 18 cm. L'ados se trace en trois tours soit six roies (allers et retours) ce qui donne deux sillons profonds entourant une longue butte de terre remuée.

L'ARAIRE

C'est une sorte de charrue *en bois, sans roue*. Le soc de fer est situé un peu en avant de l'attache des *mancherons* sur l'aet (âge) qui constitue le corps. Entre l'aet et le soc se trouve l'oreille (versoir) de bois ou de fer battu, qui rejette la terre sur la droite de l'ados. Pour éviter que ce mouvement de versage ne fasse basculer l'ensemble, un *frayon* de bois ferré — ou de fer forgé — glisse comme un patin sur la gauche de la roie. Une crémaillère en fer, fixée à l'avant de l'aet et servant d'attache au *palonnier* de l'attelage, permet de régler l'entrure c'est-à-dire la profondeur de sillon.

Les *mancherons* permettent également au laboureur de régler cette profondeur, plus il pèse sur les manches, *moins* il y a d'entrure.

Le *coûtre* est pratiquement inconnu, peu d'araires en possèdent. D'ailleurs une réglementation rigoureuse prescrit d'y porter solidement le nom du propriétaire, lequel est tenu également d'enlever et d'emporter ledit coûtre chez lui, après son travail, faute de quoi la maréchaussée se doit d'intervenir (code pénal, art. 471, 472, 474).

LE CURAT

Cet outil est indispensable au laboureur, il lui permet de dégager l'oreille de l'araire lorsqu'il travaille dans une terre humide et lourde qui colle au versoir. C'est un fer plat équipé d'un manche de coudrier. Il se manie de la main droite et se repose dans une glissière fixée à l'aet.

LE FOUAT

Le fouat de labour a un développement de 4 m environ. Le manche en micocoulier ou en noisetier est époinaté à sa base pour permettre de le ficher en terre. Un peu plus haut une lanière de cuir enroulée forme poignée. A mi-longueur du manche la *naresseuse* de cuir vert offre la possibilité de le suspendre au collier. La lanière de cuir vert qui complète l'ensemble se termine par une mèche de corde que le laboureur fait claquer aux oreilles du cheval pour l'exciter dans son labour.

FOUAT de CHARRUE

POIGNÉE

ENCHAPURE

PARESEUSE

LANIÈRE

MÊCHE

CURAT

ARAIRE

MANCHES

AET

CRÉMAILLÈRE

MODÈLE

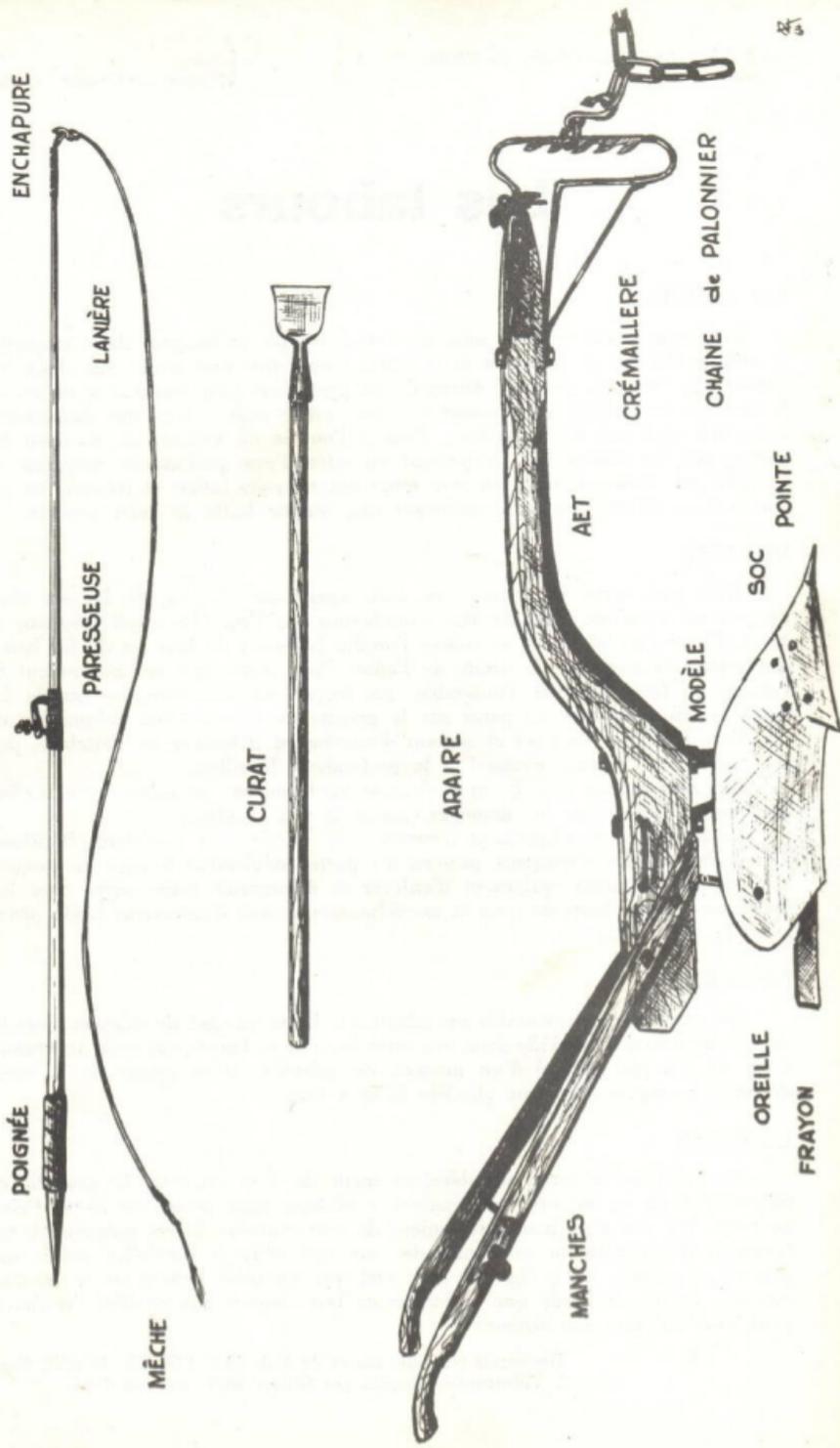
CHAÎNE de PALONNIER

OREILLE

SOC

POINTE

FRAYON



La moisson

En juillet-août, la moisson bat son plein. Toute la famille aidée de journaliers passe la journée au champ. Le repas de moisson est apporté dans des *gamelles en fer blanc* ; le cidre ou le vin reste au frais dans les *bouteilles de moisson* en terre que l'on a soigneusement roulées dans un torchon humide avant de les mettre à l'ombre.

Ici, on fauche le froment en *piquant* c'est-à-dire en gardant le champ à gauche de sorte que la *volée* d'épis coupés reste appuyée sur les épis debout. Le *menu grain* (avoine, orge, seigle) est par contre fauché en *jetant* ou en *sautant* de sorte que le champ étant à droite du faucheur, l'*andin* est couché sur l'*êteule* (chaume).

LE SCIAGE DU BLE

C'est le procédé le plus ancien. C'est aussi le plus lent et le plus pénible. Le *faucheur* tient la *manvée* d'épis dans la main gauche, de la droite il donne le coup de faucille puis il dépose cette poignée sur le lien ; lorsqu'il a réuni « ce qu'il peut tenir sous un bras » il lie sa gerbe et ainsi de suite, en laissant une *êteule* de 15 à 18 cm de haut.

La faucille est une lame d'acier d'environ 2 cm à la base (10 lignes) formée en croissant ouvert de 32 cm (1 pied) de diamètre. Elle est garnie de petits crans qui « scient » la paille.

LE VOLANT

Il permet de faucher une plus grande manvée et le moissonneur s'aide souvent d'un *faucillon* tenu de sa main gauche pour « relever » les blés. La coupe au volant se fait en reculant et les « ramasseuses » qui forment les gerbes, suivent également « à reculons ».

LA SAPE

C'est une *faux* de 2 pieds de coupe (65 cm) équipée d'un *petit manche* courbe qui se manie de la main droite « à reculons » également. De la main gauche, le *sapeux* rassemble les épis avec un *crochet* dont le manche mesure approximativement 3 pieds (1 m). Une seule volée de faux permet de faire une gerbe en rasant à 10 cm du sol environ. Mais cet outil est très dangereux et il nécessite le port de gros sabots de bois.

LA FAUX A HARNAIS

Cette *faux* de 28 pouces (76 cm) à *long manche* est équipée d'une sorte de rateau de bois, le *harnais* qui permet de travailler debout. Cette position permet un meilleur « rendement ». L'*andin* est placé régulièrement, grâce au harnais. Le coup de faux ou *passée* se fait à ras des cailloux et très horizontal, les mauvais faucheurs pour gagner du temps travaillaient en « bateau » avec des faux de 32 pouces.

LA COUE

C'est l'étui de corne ou de laiton qui, suspendu à la ceinture du moissonneur, contient dans de l'eau, la *Pierre à faux* nécessaire pour affiler le tranchant. Un dicton précise d'ailleurs qu'un « bon moissonneur gagne son pain à remoudre et parfois à faucher ».

LA PALEE

Lorsque toutes les récoltes ont été moissonnées, que les menus-grains sont en *mules* (petites meules) et les froments en gerbes, on les ramasse.

Les gerbes sont chargées sur les voitures à l'aide de *fourche à tendre* à 2 dents de fer ou de bois. Les mules sont prises avec les *fourches à javeler* à 3 dents ou avec les *fourches à machoter*.

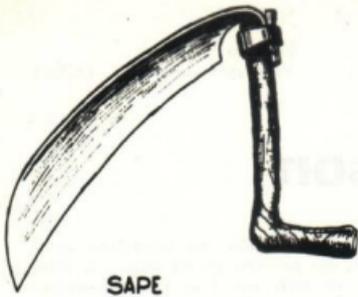
Puis en attendant la « batterie », époque où les fléaux entreront en action, les voitures sont déchargées dans les granges. Au début du siècle, la récolte ne dépasse guère 6 à 7 quintaux à l'arpent.

La dernière voiture porte la *pâlée*. C'est le bouquet de moisson constitué d'une *branche de noyer* décorée d'épis que l'on fixe sur les *cornes de guimbarde* avant.

Puis l'on portera en grande cérémonie une glane à l'église pour la faire bénir.

Enfin on « fait la *pâlée* » : moissonneurs, journaliers, amis, tous ceux qui ont aidé de près ou de loin, sont invités à un joyeux banquet en plein air. On chante, on rit, on danse, ... on boit, tant que le maître des lieux peut donner, et cela se termine bien souvent en joyeuse « tamponne ».

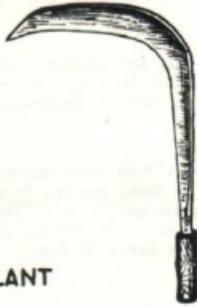
BOUTEILLE de MOISSON



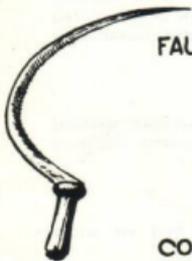
SAPE



CROC à SAPER



VOLANT



FAUCILLE



COUE en CORNE



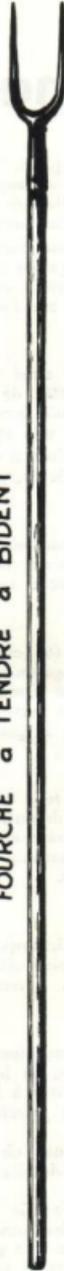
FAUCILLON



COUE en LAITON



FOURCHE à TENDRE à BIDENT



FOURCHE à TENDRE



FOURCHE à JAVELER



FOURCHE à EMMULER



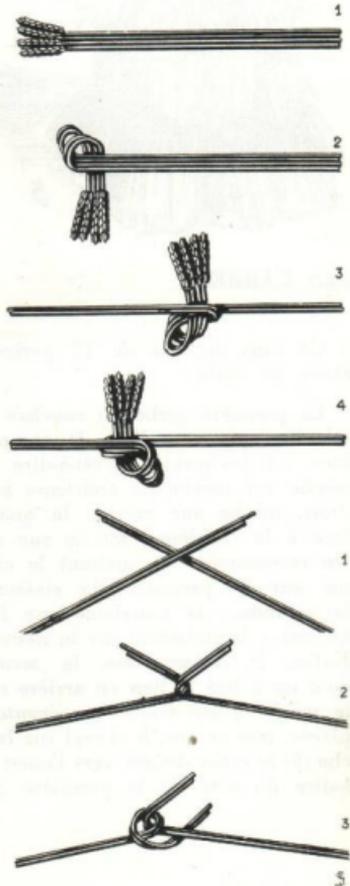
Les gerbes

Pour confectionner les gerbes, les *ramasseuses* travaillent à reculons, prennent l'*andin* par *javelles* successives qu'elles couchent sur le bras gauche. Lorsque la brassée est suffisante, elles la déposent sur le lien. Il faut en moyenne trois brassées pour faire une gerbe. La taille d'une gerbe étant considérée comme la quantité d'épis que l'on peut maintenir sous un bras.

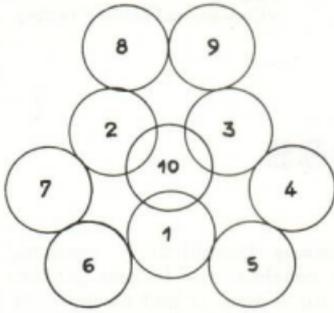
La partie supérieure, les épis, s'appelle la *mèche*, vers le milieu se situe le *lien*, le bout des pailles forme le *cul-de-gerbe*.

LE LIEN

1) Il se fabrique sur place avec une *manvée* d'épis. On place la poignée d'épis sous le bras droit. 2) Les mèches, dirigées vers l'avant, sont tordues vers l'extérieur avec la main gauche, ramenées par dessous et soutenues avec la main droite. 3) On pose la manvée sur le sol, le « cul » vers soi, les mèches sur les pailles et tournées vers la droite. On divise les pailles en deux faisceaux égaux. On passe celui de gauche par dessus les mèches. On marque le pli. 4) On retourne le tout pour que les mèches reviennent dessus. Il ne reste plus qu'à poser la gerbe sur le lien en prenant soin de mettre sa mèche dans le même sens que celle du lien. 1) Puis on tire sur les deux branches du lien. On serre. 2) On les tourne ensemble de la droite vers la gauche en un tour. 3) On glisse la corne placée à gauche sous le lien de droite.



LES MOYETTES

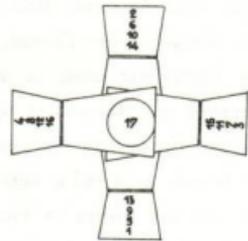


Ce sont des tas de 10 gerbes placées debout. On dispose trois gerbes en triangle, mèches en haut. Dans les intervalles on serre deux gerbes toujours dirigées mèche en haut. Ceci fait donc $3 + (2 \times 3)$ soit 9 gerbes. Pour garantir les épis de la pluie, on place sur le sommet la *mouillette*. C'est une dixième gerbe dont on a tiré le lien très en arrière et dont la mèche a été ouverte *en auréole*. On la met, tête en bas, sur les neuf autres comme un « panier à mouches ».

LES CARRÉS

Ce sont des tas de 17 gerbes couchées en croix.

La première gerbe est couchée sur le sol, les épis vers l'est, la seconde en face est béchevatée, c'est-à-dire placée mèche sur mèche, la troisième à angle droit, mèche sur mèche, la quatrième face à la troisième, mèche sur mèche. On recommence en mettant la cinquième sur la première, la sixième sur la seconde... la neuvième sur la cinquième... la treizième sur la neuvième... Enfin, la dix-septième, la *mouillette*, dont on a tiré le lien en arrière et dont la mèche a été écartée *en éventail*, est placée, tête en bas, à cheval sur la branche de la croix dirigée vers l'ouest (c'est-à-dire du côté de la première gerbe).



Le bourrelier-sellier

COMME AUTREFOIS

Le *fil de chanvre* se dévide, le bourrelier le tire de la main gauche, de la droite il le roule sur sa cuisse et ce fil si résistant se déchire tout seul, formant une longue mèche effilée. D'un mouvement vif il le lisse sur la *poix* puis il pique une *aiguille* dans le fil, une fois, deux fois, cela forme une bouclette. Maintenant il glisse la mèche pointue dans le chas de l'aiguille, il tire... c'est fini, le fil et l'aiguille ne forment plus qu'un.

Pour couper les cuirs, il utilise les *couteaux à pied*, ou les *cornettes*. Il trace ensuite l'emplacement des coutures : avec la *rainette* si le fil doit disparaître dans le cuir, avec une *pointe sèche* si la couture fait partie du décor. Puis il marque chaque piqure avec la *griffe*.

La *pince à coudre*, serrée entre les jambes, maintient l'ouvrage, l'*alène ronde* perce le trou, la couture se fait à deux aiguilles qui passent alternativement dessus et dessous. Dans certains cas la couture sera faite avec une *alène à brédir* et une longue lanière de cuir blanc. L'ouvrage est ensuite décoré de clous dorés, de fleurons de cuivre, de liserés gravés au *formoir de buis*. Il ne reste plus qu'à le teindre et à le briller à l'huile blanche tandis que la *lisette d'os* « fignole » les angles et les bordures.

Enfin, le bourrelier s'accorde quelques instants de détente.

LES COLLIERS

Il revoit son passé... les colliers... Oh ! il y avait bien sûr le *collier à pointe* peint en vert et rouge avec des liserés contrastants et des clous dorés, la pointe ornée d'un gland de cuivre et le pourtour garni de grelots et de pompons mais, celui qu'il regrette le plus c'est cet immense « collier à housse » que les malins appelaient le « cerf volant ». Avec ses 80 cm de large, il mettait en valeur le col du cheval. Les attelles, peintes en rouge, étaient ornées de cabochons de cuivre, d'anneaux de verre et par-dessus le tout, ondulait une toison de mouton teinte en bleu.

Il y avait aussi les selles, les avaloirs, les martingales, les brides, les sous-ventrières, les guêtres qui évitaient aux chevaux de se « triper » sur les pattes lorsqu'ils étaient accouplés au même palonnier ; et les émouchettes de corde tressée garnies de longues franges ondulantes, les œillères que l'on marquait au monogramme du propriétaire.

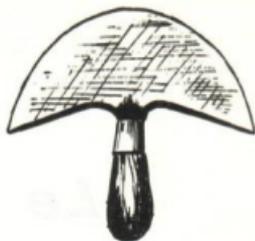
ET ENCORE

Le bourrelier fabriquait les fouets, les bâtons de maquignon, les échappures de fléau, les cuirs à sabots, les cuirs de voitures, les capotes de « tape-cul »... Aujourd'hui, il a gardé de son métier l'amour de l'ouvrage bien fait et... ses souvenirs.



CISEAUX DE SELLIER

COUTEAU A PIED



FORMOIR



CORNETTE

COUTEAU A MAIN



LISSETTE



PINCE A COUDRE



HERMINETTE



PINCE A TENDRE



ALÈNE DROITE



ALÈNE A BREDIR



ALÈNE COURBE



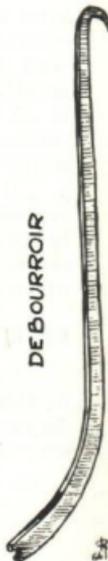
RAINETTE



PASSE-CORDE



REMBOURROIR



DEBOURROIR

Le sabotier

LE SABOT ET LA TRADITION

Bien que cette « savate-botte » — puisque telle est l'origine du mot — soit en voie de disparition dans nos campagnes, l'homme en sabot (avec ou sans paille dedans) restera longtemps encore la représentation du paysan dans l'imagerie populaire.

Les dictons, les proverbes même, ne manquent pas pour cet attribut :

« On le voit venir avec ses gros sabots », lorsqu'un nigaud se veut malin.

« Il reste les deux pieds dans le même sabot », il est totalement désorienté.

« Il travaille comme un sabot », il ne sait rien faire.

« Il est arrivé avec une chaussure et un sabot », il n'avait aucune fortune.

« Il met de la paille dans ses sabots », il est gravement malade ou il s'attend à une [catastrophe.

« Il a une pierre dans son sabot », il n'est jamais pressé.

« Qui tape du pied casse son sabot », l'impatience amène des déboires.

Les chansons aussi y font allusion, ainsi que les danses.

« Mon père m'envoya-t-au marché
Pour des sabots y acheter »...

« D'avoir dansé la soyotte
Mon sabot s'envola »...

« Elle a perdu son sabot
Son sabot qui n'tenait pas »...

LE SABOTIER

Pour faire une paire de sabots, il faut une bûche de noyer, de fayite (hêtre) ou de bouleau de 10 pouces de diamètre sur 1 pied 1 pouce de longueur (soit 27 cm sur 35 cm environ).

Elle est d'abord dégrossie à la hache à blanchir, puis l'extérieur est fini au paroir et à la plane.

Le travail qui requiert le plus d'habileté est l'évidage. Pour cela le sabotier utilise une tarière à mèche, des cuillères de diverses tailles et des grattoirs de forme adaptée à la partie de sabot à creuser.

Avec les façons, il faisait des crans ou des plis sur le nez des sabots pour les agré-
menter. Puis ils étaient peints en noir.

Les sabots de moindre prix n'avaient pas droit à ces enjolivures. On différen-
ciait donc les « sabots-à-plis » et les « sabots-à-pas-plis ».

LE SABOT

Chaque membre de la famille disposait de plusieurs paires de sabots : ceux que l'on mettait le dimanche, ceux pour se rendre aux champs, enfin les vieux que l'on finissait dans la ferme, sans compter ceux qui, soigneusement rangés, attendaient de prendre leur service...

Les tailles de sabot se comptaient en « points » qui allaient de 10 pouces à 1 pied soit 27 à 32 cm.

Vers l'année 1800 les prix étaient de :

Sabots d'homme en noyer ou fayite	16 sols
Sabots pour femme (même bois)	12 sols
Sabots pour enfant (même bois)	8 sols
Sabots d'homme en bois blanc (bouleau)	12 sols

En 1964 cela porterait le prix des meilleurs sabots à environ 5 francs. Etant donné qu'il faut 2 bonnes heures pour en « tomber » une paire et que d'autre part le sabotier fournit son bois et bien sûr paie ses impôts, on se rend compte qu'il ne devait pas lui rester beaucoup pour « graisser sa soupe ».



TARIÈRE

et

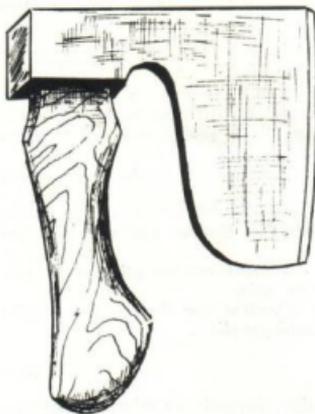
CUILLÈRE

PAROIR

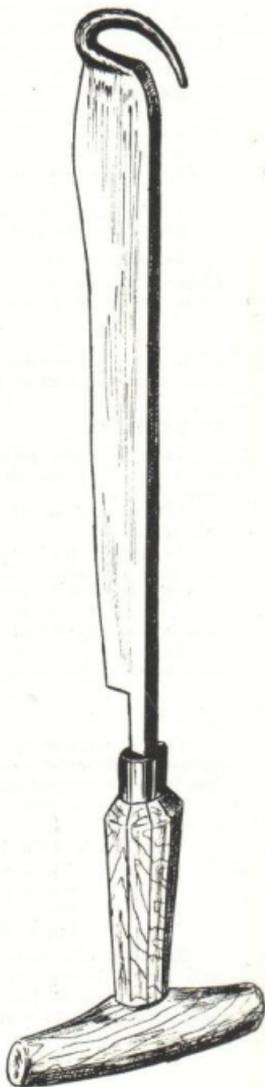
GOUGE



HACHE à BLANCHIR dite
ÉPAULE de MOUTON



GRATTOIR



SA

Costume féminin de cérémonie

La robe est en deux éléments, d'une part la jupe et d'autre part le corsage. L'ensemble est généralement de teinte marron roux en ottoman à grosses côtes ou en drap de laine ; la basque du corsage se met sur la jupe.

LE CORSAGE

De coupe ajustée, à petits côtés il comporte une basque régulière sans pli. L'encolure ras du cou et le pourtour du corsage sont bordés d'une ganse à cheval de couleur brun foncé. Il se boutonne devant par une série de boutons recouverts, de teinte assortie. Les manches, montées étaient vers 1860 du type « pagode », c'est-à-dire allant en s'évasant vers le poignet. Vers 1870 on en a diminué la longueur et elles se présentaient alors comme des manches droites avec un faux revers garni de ganse et de trois boutons ; le corsage était maintenu à la taille par une ceinture intérieure en tresse blanche s'agrafant devant.

LA JUPE

La taille est froncée en gros tuyaux fixés sur une ceinture sur toute la partie arrière. Devant, le fronçage s'obtient par un jeu de coulisses qui se nouent en avant.

LE CHALE ET LE TABLIER

Sur la robe on place un châle de laine brun-rouge à franges. Sur la jupe se noue le tablier de forme rectangulaire en faille blanche ou noire, dont la ceinture se boucle sur le devant ; à droite se trouve une petite poche carrée.

LA COIFFE

C'est un bonnet rond en tissu léger (voile ou tulle) monté sur un passant formant pointe sur le front et se terminant en patte sur le cou. Il se serre par deux tresses situées sous la nuque et deux rubans noués sous le cou, à gauche.

Selon la richesse de la dame et suivant qu'on le destine ou non à de grandes cérémonies il est orné de 1, 2 ou 3 rangs de volants en broderies ou dentelles de 2 à 3 cm de large que l'on repasse en tuyaux.

LES DESSOUS

Sous la robe, la Villeneuvienne portait le pantalon à dentelle, la chemise de toile et les bas blancs.

1850

1870

1890



1850

1870

1890



Le costume d'homme

L'homme porte la blaude de toile bleue, le pantalon de gros drap, la chemise de toile de chanvre à col droit et poignet simple. Il porte le sabot de bois à bout rond et recouvert d'une bande de cuir. La coiffure varie suivant les époques :

Le bonnet de coton écru, taillé double, avec la mèche, sert la nuit comme le jour.

La casquette de soie noire, haute de fond et garnie de petits plis, a la faveur des années 1870.

Le chapeau de feutre noir à larges bords est encore porté en 1850 ; il cotoie la « capsule » ce haut-de-forme volumineux en mélusine (poil de lièvre) généralement beige-rosé, gris-bleu, ou noir.

LA BLAUDE

Dimanche et fête on sort la blaude cirée, en toile bleue brodée de blanc. Cette toile parfaitement imperméabilisée, ne se lave pas, elle s'essuie.

La broderie au point de chaînette en fil blanc, garnit les-poignets, les pattes d'épaule, le tour de cou, les fentes de poche. Toutes les coutures sont reprises au point de Boulogne avec un cordonnet blanc

Cette blaude n'a ni droite ni gauche, ni devant ni derrière ; elle est parfaitement symétrique.

Costumes et photographies d'époque retrouvés par GILBERT ROY dans les familles JAY et LORNE Henri, à Villeneuve-au-Chemin.

ADHÉREZ à la Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore aubois.

— L'adhésion donne droit au service de la Revue : 10 francs

Souscrivez un ou plusieurs abonnements à la Revue du Folklore de l'Aube

— Abonnement simple pour l'année 1964-1965 : 5 francs

———— S.A.A.F.A. : C. C. P. 16.832-44 Paris —————

Jeux de toupie

LA TOUPIE

La toupie utilisée a la forme d'un navet de bois haut de 7 cm et d'un diamètre de 5 cm environ.

Pour la faire tourner, on l'enroule avec un fil de fouet de 1,20 m de longueur minimum. On passe d'abord la ficelle autour du téton supérieur puis en pinçant le bout sous la corde on l'amène autour du pivot de base. On continue d'enrouler en « allant vers soi » et en remontant jusqu'au renflement maximum.

Après avoir assuré l'extrémité libre de la ficelle dans sa main droite, on lance la toupie d'un geste rapide du bras droit, sans se baisser. Plus le lancer a été puissant, plus elle tourne vite, elle « veurde ».

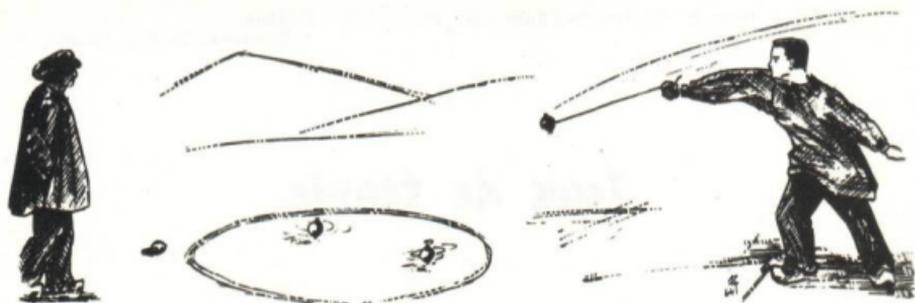
Si elle pivote sur elle-même sans se déplacer, elle est « dormeuse ».

Si au contraire, elle effectue des circonvolutions sur le sol, elle est « rôdeuse ».

Pour agrémenter le jeu, on perce au feu, un trou transversal dans le renflement de la toupie. Lancée vivement, elle émet un son grave, c'est une « ronfieuse ».

Il arrive fréquemment que l'on subtilise la toupie d'un voisin durant le jeu. Aussi sont-elles souvent garnies, à la partie supérieure, de petits picots d'acier bien aiguisés. Et, dans ce cas gare à la main du voleur !





LE TIR A LA TOUPIE

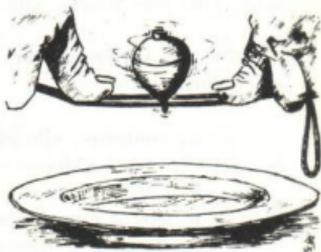
Sur le sol est tracé à la craie, un cercle d'un diamètre approximatif de un mètre. A 2 ou 3 mètres un trait droit, le *but*, matérialise la ligne de tir où les joueurs vont se placer. Chacun lance sa toupie en direction du rond. Toute toupie tombée en dehors est éliminée d'office ; celles qui sont dans le cercle arrivent à force de « roder », soit à en sortir, soit à se choquer et à s'arrêter : elles sont éliminées à leur tour.

Le gagnant est celui dont la toupie reste la dernière à « faire du feu » dans le rond sans en être jamais sortie.

LA TOUPIE A L'ASSIETTE

Lorsque sa toupie « veurde », le joueur la soulève par le pivot à l'aide de sa ficelle pliée en deux. Il doit la déposer dans une assiette où elle continuera de tourner.

Le gagnant est celui dont la toupie « tient » le plus longtemps.



LA TOUPIE A LA PAUME



Le joueur profite de ce que sa toupie fait la « dormeuse » pour la soulever avec l'index et le majeur droits, mis en fourchette ; il doit la poser dans la paume de sa main gauche où elle doit continuer de tourner. Le gagnant est déclaré « au temps », le perdant étant celui dont la toupie a tourné « l'instant de se moucher ».

Danse des anguilles

Cette danse s'exécutait autrefois, notamment durant les bals de mariage. De nos jours elle est encore pratiquée par les jeunes gens et les enfants.



Première figure. — Danseurs et danseuses alternés se donnent la main et forment une longue file.

Le meneur part en courant et forme une ronde dans le sens des aiguilles d'une montre, en entraînant toute la file sauf le dernier danseur qui reste sur place sans lâcher ses partenaires.

Meneur en tête, toute la file passe sous l'arceau formé par les deux derniers ; lorsque tous les participants sont passés, l'avant-dernier pivote sur lui-même *sans passer* sous l'arche.

Il se trouve donc avec son bras droit passé sous la gorge, la main droite reposant sur son épaule gauche et tenant la main gauche du dernier. La ronde continue sa rotation au pas de course, et le meneur se présente sous l'arceau formé par l'avant-dernier et son précédent, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous se retrouvent avec le bras droit passé sous la gorge, la main gauche tenant toujours la main droite de celui qui le précède.

Le premier danseur pivote alors sur lui-même pour se retrouver dans la position de ses partenaires, puis il part à petits pas de course dans le *sens inverse* des aiguilles d'une montre et va donner la main gauche au dernier danseur qui lui présente sa main droite, bras passé sous la gorge. La ronde est formée.

Sans se lâcher, les danseurs pivotent face au centre et baissent les bras. Ils ont ainsi le bras droit croisé sur le bras gauche. Pendant cette figure, on chante *ad libitum*.

En-fi-lans , fi-lans les an-guill' de bois

Les an-guill' sont en-fi-lées

Il faut les fair' cui-re

Sci-ons du jam-bon à quat' sous la li-vre
La mèr' à Ni-co-las a cas-sé ses so-bots d'bois



Deuxième figure. — La ronde étant formée, les danseurs ne bougent plus. Le premier chant s'arrête à « faire cuire » et on entonne le refrain.

Avec les bras, on imite le sciage en tirant à droite puis à gauche, puis à droite... soit 8 mouvements.

En mill' mor-ceaux



Sur la dernière phrase, les danseurs élèvent et abaissent rapidement quatre fois les bras liés et croisés et, au quatrième mouvement, ils se lâchent brusquement.

Danse recueillie en mai 1964 par GILBERT ROY auprès de M^{lles} THOMAS, BERTHY, etc... à Villeneuve-au-Chemin.

Ad. lib.

Pour finir

Croyances magico-religieuses

La préhistoire a laissé de nombreuses traces à Villeneuve-au-Chemin. Les haches de pierre, les couteaux taillés y abondent. Les dolmens et les pierres levées de la Forêt d'Othe gardent encore le souvenir de cérémonies étranges. Le mystère, la magie conservent leurs droits dans ces pays où l'homme est resté longtemps en communion avec la nature.

PROTECTION DE L'HABITAT

Lors de la construction d'une habitation il était souhaitable de mettre toutes les chances de son côté. La chance dépendant avant tout des dieux il fallait donc obtenir leur faveur. Pour cela on glissait dans les fondations une petite bouteille de terre blanche contenant de l'eau bénite puis, lorsque les murs étaient sortis de terre et que l'on façonnait la voûte de la porte d'entrée on y maçonnait une hache de pierre taillée qui avait le pouvoir de garantir des méfaits de la foudre.

BORNAGE DES PORTIONS

Le rognon de silex que l'on ramasse au bord du chemin est gris-brun. Il est sec et cassant. Par contre le nodule que l'on déterre est fréquemment coloré en rouge-sang par des traces d'oxyde de fer ; sa surface est onctueuse au toucher, presque huileuse. Si l'on ajoute à cela ces formes bourgeoises qui le caractérisent, il n'en faut pas plus pour que la croyance populaire lui ait attribué une vie mystérieuse.

C'est pour cette raison que l'on ne doit jamais utiliser un rognon de silex pour borner un terrain. Cette pierre va continuer de grossir au contact de la terre et, bien entendu, en grandissant elle va changer la rive du champ... au grand désespoir du propriétaire de la portion.

Pierres levées

Ces énormes granites dressés vers le ciel ont toujours intrigué les hommes. Des pouvoirs magiques leur sont fréquemment attribués, entre autres celui de naître spontanément et de croître au cours des siècles.

Vers l'année 1920 existait encore au lieu-dit « le Buisson la Dame » une de ces pierres qui avait 1,55 de large, 2,55 m de long, 1,50 m de haut et 7,40 m de diamètre. Le propriétaire du terrain sur lequel elle était plantée avait constaté sur le granit gris-blanc des sortes d'anneaux périphériques noirâtres ressemblant étrangement aux anneaux de croissance des arbres...

Cette roche gênant les travaux dans son champ et craignant qu'en grossissant elle n'empiète encore plus sur ses emblaves, il décida de l'abattre.

Il tenta d'abord de la faire riper à l'aide d'un cric, mais c'était peine perdue, l'outil s'enfonçait dans la terre meuble.

Il pensa ensuite à l'encorder puis à la faire tirer par ses chevaux. C'est en vain que l'attelage s'acharna sur la roche ; elle bougeait moins qu'un gros chêne. Il en déduisit que cela ne pouvait provenir que du fait que cette pierre avait de profondes racines. Il prit donc le parti énergique de la faire sauter à la mine...

Cette fois ses efforts furent couronnés de succès. Elle vola en éclats. Il put aisément transporter des morceaux au village où certains servent encore de « pare-chocs » aux coins des maisons.

Mais il ne s'en tint pas à ce déblayage et consciencieusement il extirpa les rochers restant dans le sol de crainte de les voir repousser un jour.

Documents recueillis par GILBERT ROY auprès de M. Henri LORNE-LASCAUT, âgé de 92 ans, à Villeneuve-au-Chemin.

CONTES ET LÉGENDES

Légende de la croix de la potence

Il était une fois un riche seigneur qui vivait à Villeneuve-au-Chemin. Entouré de ses gens et des hommes d'armes il aimait à chasser dans la grande forêt d'Othe. Sa dame se plaisait à entendre les trouvères venus de lointains pays qui chantaient si joliment les ballades d'amour, tandis que leurs enfants jouaient comme tous ceux de leur âge, sous la surveillance d'une charmante jeune fille du pays.

Or il advint qu'un jour, alors que le seigneur et sa famille s'installaient à la grande table, il fut impossible de retrouver le plus magnifique plat d'argent du couvert. On eut beau retourner tous les coffres, fouiller les moindres recoins, il fallut se rendre à l'évidence, le plat d'argent avait bel et bien disparu.

Quelqu'un sans doute s'en était emparé. Mais qui ? Tous les hommes d'armes, les valets, les pages, avaient accompagné le seigneur depuis l'aurore jusqu'au couchant dans ses chevauchées en forêt. Les demoiselles, les servantes avaient tenu compagnie à la dame pendant toute cette longue journée. Alors ? Qui avait, dans ce château, suffisamment de liberté pour que son absence ne se remarque pas ? Qui, hormis la surveillante des enfants qui se devait de les suivre là où leurs jeux les menaient ?

Elle seule pouvait aller et venir à tous moments, elle seule pouvait avoir soustrait ce plat ; tout l'accablait et les enfants étaient bien trop jeunes pour pouvoir justifier leur gouvernante.

Alors le seigneur entra dans une colère terrible et décréta qu'elle devait être pendue haut et court sur-le-champ !...

... A quelque temps de là, il y eut un grand branle-bas au château : une grande fête s'organisait et il fallait prévoir de la place pour recevoir les nombreux invités et leur suite. On tirait les coffres, on renouvelait les tapisseries à grand renfort de cris, d'ordres, de rires. Le seigneur lui-même avait tenu à surveiller l'ordonnance des préparatifs.

Soudain un grand silence se fit. On venait de décrocher une tenture et derrière, brillant de mille feux, apparut à tous... le plat d'argent.

Le seigneur resta figé au milieu de la grande salle. Il fixait le plateau, comme fasciné par son éclat. Puis doucement, très doucement il mit un genou en terre. De grosses larmes brillaient sur ses joues et tombaient sur son manteau d'hermine.

— « Par Dieu ! je le jure ! jamais plus un innocent ne mourra par la faute des hommes en ce pays ! que l'on abatte et que l'on brûle cette potence maudite et qu'en son lieu se dresse une croix qui rappellera à tous, présents et à venir que le droit de vie et de mort n'appartient à personne qu'à Dieu. »

(Le lieu dit « la Potence » où se trouve d'ailleurs la croix est situé au Nord du cimetière actuel.)

Conte de la Croix Saint-Roch

Au siècle dernier, le gars Simon labourait son champ comme tout chacun à cette époque de l'année. Lui, cependant maniait la charrue d'un air distrait. Il s'arrêtait souvent, levait son chapeau, se grattait le crâne, hochait la tête et repartait... Dame ! Simon agitait en ce moment un curieux problème. Son champ était en rive avec un pré de la commune. Ce pré, ma foi, n'était à personne, puisqu'il était le bien de tous. Alors, s'il était le bien de tous il était un peu à lui. Dans ce cas il pouvait bien en prendre un petit bout, oh ! juste un petit bout, deux ou trois roies pas plus ! Après tout le maire était son beau-père. Puisque ce pré dépendait du maire, il ne verrait sans doute pas d'inconvénients à ce que son gendre... Oui certainement qu'il serait d'accord ; d'ailleurs à quoi bon le lui demander. Ah oui ! mais il y a encore cette sacrée croix saint Roch qui fait bornage... Bah ! elle ne doit pas être bien lourde et puis « Papillon » est un cheval de bonne allure : avec une bonne corde il aura tôt fait de la tirer de quelques coudées. Allons ce soir, quand le village sera endormi...

Et le soir effectivement la croix saint Roch se mit à glisser doucement vers le pré communal, dégageant ainsi la rive du pré à Simon.

Tout se serait bien terminé si un brave Villeneuveien n'avait eu la malencontreuse idée de venir rôder au petit jour à l'entour de la croix et quelle ne fut pas sa surprise de constater ce bizarre « glissement de terrain ».

Bientôt tout le village vint voir cet étrange phénomène. Tous, sauf Simon qui restait les deux pieds dans le même sabot et qui commençait sérieusement à douter de la réussite de sa petite entreprise...

Et bien sûr l'affaire se termina en justice. Mais ce procès était bien gênant, bien ennuyeux, et risquait de s'éterniser, Simon étant le gendre du maire ; les Villeneuveiens forts de leur bon droit ne l'entendaient pas de cette oreille, et l'un d'eux s'adressa au tribunal :

— « Monsieur le Juge, en votre âme et conscience, si le diable était parmi nous, oseriez-vous le condamner ? »

— « Mais certainement, la justice doit réduire le mal où qu'il soit ! »

— « Alors, Monsieur le Juge, vous devez condamner Simon car il est plus que le diable puisqu'il change le Bon Dieu de place !... »

Ainsi fut fait. La croix saint Roch reprit sa place et Simon ne garda que sa portion.

Légende

de Villeneuve-au-Chemin

Au XII^e siècle de notre ère, Henri 1^{er} dit le Libéral était comte de Champagne. C'était un homme au grand cœur ; il aimait ses sujets et la chasse était son passe-temps favori. Les longues chevauchées par bois et vallées lui permettaient de combler ses désirs. Tandis qu'il allait courre le cerf et le sanglier, il pouvait aussi se rendre compte de l'état de ses terres et de la condition de ses Champenois.

Or il advint que par une belle journée d'automne ses équipages se retrouvèrent en pays de Chemin. Ayant forcé pendant dix lieues, bêtes et gens étaient harassés. A point nommé se présentait le Boutois, un frais vallon où coulait un petit ruisseau. La tentation était trop forte. On mit pied à terre. Chacun choisit un lieu de repos à sa convenance. Henri 1^{er} pour sa part avait jeté son dévolu sur un orme magnifique qui lui offrit son ombrage reposant... si reposant que le comte s'endormit bientôt du sommeil du juste...

Il fut tiré de ses songes par un doux murmure qui emplissait le vallon et, ô surprise ! une petite source jaillissait devant lui entre deux grosses branches d'un chêne majestueux. Son eau limpide lançait son chant cristallin et les rayons du couchant jouant avec les gouttelettes formaient mille petits diamants bondissants.

Henri le Libéral fut saisi par la beauté de ce spectacle féérique.

« En ces lieux, dit-il, je créerai une ville neuve, et j'accorde charte de franchise à tous ceux qui s'y voudront établir. »

Ainsi est née Villa Nova apud Cheminum qui devint Villeneuve-au-Chemin et la petit source, devenue grande, a fait tourner bien des moulins.

A tous nos lecteurs

La Revue du Folklore de l'Aube se veut être à la fois un instrument de diffusion et d'étude.

Le folklore doit y être pris dans son acception la plus grande. Il doit comprendre l'ensemble des traditions, légendes, usages populaires, quelle que soit l'époque à laquelle ils se rattachent — et non pas se contenter d'une vision superficielle, et par suite erronée — des costumes et des danses.

Archéologie et histoire retracent la vie d'un peuple. Ces sciences auront donc aussi leur place dans cette revue. Elles sont en effet inséparables de l'étude du folklore puisqu'elles permettent fréquemment d'en comprendre l'évolution.

Pour que cette revue atteigne son but, il ne faut pas qu'elle reste le fait de quelques individus. La diffusion nécessite une étude préalable par conséquent une recherche. C'est par le biais de cette recherche que la Société des Amateurs d'Archéologie et de Folklore Auboisi désire engager le dialogue avec ses lecteurs.

Chaque numéro contiendra en effet un questionnaire relatif à un fait précis. Les réponses pourront provenir soit de correspondants isolés, soit de collectivités (Ecoles par exemple). Elles seront fichées et classées et feront l'objet d'une édition, en cours d'année. Il paraît évident qu'il ne sera pas toujours possible de satisfaire à l'ensemble du questionnaire. Mais toute réponse, si minime ou si étrange soit-elle est *utile à condition qu'elle soit référencée*. Exemple : Document recueilli par M. Robert, de Nogent, auprès de M. Pierre, âgé de 75 ans, cultivateur à la Ferté, ou bien Registre communal de Neuville, année 1824, folio 123, etc...

La Revue du Folklore de l'Aube est aussi un instrument de travail. *Chaque sujet* y est traité *sur une fiche*. Cette présentation permet au chercheur de classer les feuillets en fonction de ses études.

Un dialogue ne doit pas être à sens unique. La S.A.A.F.A. s'efforcera donc de répondre, soit directement, soit par le canal de la Revue, à ceux de ses lecteurs qui auront des questions à lui poser.

Il ne reste qu'à souhaiter que la formule consacrée : « Dans l'attente du plaisir de vous lire »... prenne ici toute sa valeur, ce dont nous vous remercions.



LES MOISSONS

1. — A quelle époque débudent les moissons (blé, avoine, orge, etc ?...)
 2. — Quels sont les outils de coupe (faucille, sape, etc....) ?
 3. — Comment fauche-t-on les blés, les menus grains ?
 4. — Par quelle partie du champ doit-on débiter ?
 5. — Porte-t-on un costume particulier ?
 6. — Comment fait-on le ramassage, avec quels outils ?
 7. — Comment place-t-on l'andin, quelles sont les fourches utilisées ?
 8. — Formation d'une gerbe, ses dimensions.
 9. — Procédé de fabrication du lien.
 10. — Construction des tas de gerbes, des meules.
 11. — Engrangeage de la récolte et transport.
 12. — Nourriture, boisson des moissonneurs.
 13. — Festivités en cours et en fin de moisson (chien, pâlée).
 14. — Croyances, coutumes particulières civiles ou chrétiennes.
 15. — Chants et danses des récoltes.
 16. — Contes, légendes, proverbes, anecdotes, relatifs aux moissons.
 17. — Jeux de paille et d'épis.
-

Ce questionnaire donne un aperçu de ce qu'il peut être utile de savoir sur la moisson.

Certaines interrogations peuvent ne pas voir d'écho dans votre région. Par contre, il est possible qu'une coutume particulière singularise votre pays. Cette alternative est logique et donne un attrait supplémentaire à cette enquête.

Nous sommes, bien entendu, à votre disposition pour vous aider au maximum dans vos recherches. Si celles-ci s'avéraient même particulièrement remarquables, notre conseiller pourra vous apporter une aide technique et matérielle. Adressez votre courrier au secrétariat de la S.A.A.F.A.

Madame DAUNAY, Rumilly-lès-Vaudes (Aube)

LES MOISSONS

Le moissonneur est un homme
qui a vu beaucoup de choses
et qui a beaucoup de secrets.
Il est silencieux et réservé.
Il ne parle que quand il faut.
Il est dur et rigide.
Il est fier et orgueilleux.
Il est brave et vaillant.
Il est sage et expérimenté.
Il est un homme de bien.
Il est un homme de valeur.
Il est un homme de cœur.
Il est un homme de loi.

Le moissonneur est un homme
qui a vu beaucoup de choses
et qui a beaucoup de secrets.
Il est silencieux et réservé.
Il ne parle que quand il faut.
Il est dur et rigide.
Il est fier et orgueilleux.
Il est brave et vaillant.
Il est sage et expérimenté.
Il est un homme de bien.
Il est un homme de valeur.
Il est un homme de cœur.
Il est un homme de loi.

Imprimerie « LA RENAISSANCE » - TROYES

Le Gérant : Jean DAUNAY

Dépôt légal : 4^e trim. 1964 - N° 1.007